

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Charpente traditionnelle en Douglas sans traitement de préservation



© France Douglas

FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

1-3:2019

Date de publication

Publication de la FDES collective

10/01/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Pour tout renseignement sur cette déclaration, contactez :

France Douglas
Safran, 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 Limoges cedex 1
Téléphone : 05 87 50 42 02



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant et renseignements > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des charpentes en Douglas, répondant aux éléments de description ci-dessous. Une liste d'entreprises pouvant se prévaloir de cette FDES collective est disponible auprès de :
 France Douglas : Safran, 2 avenue Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87017 Limoges cedex 1, www.france-douglas.com, contact@france-douglas.com

Déclarant > France Douglas : Safran, 2 avenue Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87017 Limoges cedex 1

Réalisation > Institut technologique FCBA : 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4+D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne externe

Vérification par tierce partie selon le programme "FDES vérifiée INIES" : Etienne Lees Perasso



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction
www.inies.fr

Date de publication > 10/01/2019

Terme de validité > 10/01/2024

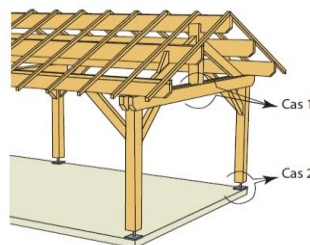
Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Description du produit

Nom et identification > Le produit correspond à des bois de charpente en douglas, sans traitement de préservation.

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Masse (kg / UF)	Volume (m ³ / UF)
Bois de charpente	Douglas non traité et sans finition	490,00	1,000
Accessoires de pose	Acier (pointes, boulons, sabots, ferrures, équerres, chevilles, tirefond, vis)	2,50	
	Accessoires de pose	Bois (chevilles)	0,69
TOTAL		493,2	1,000

Autres caractéristiques > Le bois contenu dans le produit est issu de peuplements dans lesquels les prélèvements sont inférieurs ou égaux à l'accroissement biologique sur l'ensemble de la ressource considérée.

Usage > Les charpentes en douglas servent à soutenir et couvrir des constructions. Elles constituent un élément de la toiture. Grâce à sa durabilité, les charpentes en douglas, sans traitement de préservation, peuvent être utilisées en classe d'emploi 2, 3.1*, 3.2*. La charpente est réalisée sur mesure pour chaque chantier avec la taille en atelier. Le volume de bois nécessaire et les mètres de la charpente sont calculés pour chaque chantier.

*La segmentation de la classe 3 est exprimée sous la forme 3a et 3b dans la première version du FD P 20-651 publiée en juillet 2011. Cette expression va évoluer en cohérence avec la révision de la norme européenne EN 335 pour devenir 3.1 et 3.2. Ce document anticipe cette évolution.

Preuves d'aptitude à l'usage > Ces bois de charpente font l'objet d'un marquage CE selon la norme harmonisée NF EN 14081. La fabrication des charpentes taillées est encadrée par la norme NF P 21-365. Leur mise en oeuvre doit être conforme au DTU 31-1.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence (années)	100
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	Les bois de charpente font l'objet d'un marquage CE selon la norme harmonisée NF EN 14081. La fabrication des charpentes taillées est encadrée par la norme NF P 21-365. Les bois de charpente sans aubier (tolérance acceptée de 5%) sont comptabilisés avec les classe d'emploi 2, 3.1*, 3.2*. Le duramen de douglas est réputé résistant aux insectes à larve xylophage selon la norme EN 350-2. *La segmentation de la classe 3 est exprimée sous la forme 3a et 3b dans la première version du FD P 20-651 publiée en juillet 2011. Cette expression va évoluer en cohérence avec la révision de la norme européenne EN 335 pour devenir 3.1 et 3.2. Ce document anticipe cette évolution.
Paramètres théoriques d'application	La mise en oeuvre des charpentes bois respecte les prescriptions techniques du DTU 31-1.
Environnement	Les bois de charpente sont utilisés en classe d'emploi 2, 3.1 et 3.2.
Conditions d'utilisation	Sans objet
Maintenance	Aucune

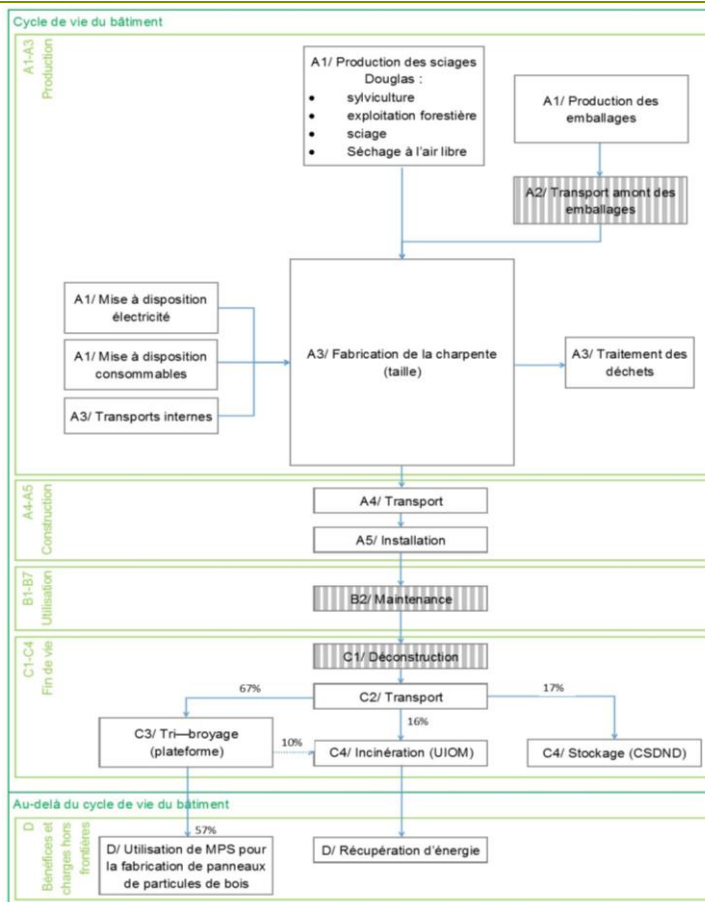
Déclaration de contenu >	Le produit ne contient pas de substances figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation, ni de substances biocides autorisées par la directive 98/8/CE.		
Stockage de carbone > et contenu biosourcé	Les informations suivantes concernent notamment le stockage du carbone en tant qu'information environnementale complémentaire.		
	Paramètre	Unité	Valeur
	Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ éq. / UF	741,3
	Durée de stockage	années	100
	Contribution à l'atténuation du changement climatique selon §7.6 de la norme EN 16485	kg CO ₂ éq. / UF	-632,3
	Masse de matière biosourcée	kg / UF	490,7
Fabrication >	Les principales étapes de fabrication de la charpente en Douglas, sans traitement de préservation et sans finition, sont les suivantes : production de sciages, séchage à l'air libre, taille		
Distribution et installation >	Les emballages de distribution sont constitués de :		
	Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
	litéaux	bois	2,10
	feuillards	polypropylène	0,031
	feuillards	métal	0,007
	TOTAL		2,1
	Le taux de chute suivant a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment :		0%
Représentativité > et variabilité	La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des charpentes en Douglas, sans traitement de préservation et sans finition, fabriqués par les entreprises membres de France Douglas, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).		

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité déclarée > 1 m3 posé de bois de charpente en douglas sans traitement de préservation, permettant d'assurer le transfert de charges en provenance du support de la couverture vers l'ossature du bâtiment dans les meilleures conditions de stabilité, pendant la durée de vie de référence (DVR) de 100 ans.

Diagramme des processus de l'ACV



Étapes non prises en compte > En absence de données, la déconstruction de la charpente n'a pas été modélisée (étape C1).

Règle de coupure > Il est considéré que les flux relatifs au transport des consommables et des emballages des matières premières sont négligeables et entrent dans la règle de coupure. Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus.

Allocations > Les pertes générées lors de la fabrication ont été comptabilisées comme des déchets et affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données primaires sont issues de la moyenne des données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants, pondérée par le volume de production (année de référence 2016-2017). Les données secondaires sont issues de la base de données ecoinvent version 3 datée de 2016 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012)

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

		Production				Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation			
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ équ. / UF	-685	14,1	33,4	47,5	0	0	0	0	0			
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 équ. / UF	1,70 E-05	2,61 E-06	4,54 E-06	7,15 E-06	0	0	0	0	0			
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ équ. / UF	0,366	0,0502	0,217	0,267	0	0	0	0	0			
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ équ. / UF	0,0735	0,00898	0,044	0,053	0	0	0	0	0			
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène équ. / UF	0,0149	0,00186	0,00859	0,0104	0	0	0	0	0			
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb équ. / UF	3,27 E-05	6,42 E-08	8,46 E-05	8,47 E-05	0	0	0	0	0			
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	832	214	441	655	0	0	0	0	0			
Pollution de l'air	m ³ / UF	7 290	1 100	5 250	6 350	0	0	0	0	0			
Pollution de l'eau	m ³ / UF	20,2	4,24	11,3	15,5	0	0	0	0	0			
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources													
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	86,7	0,635	26,2	26,8	0	0	0	0	0			
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	7 550		-21,6	-21,6	0	0	0	0	0			
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	7 630	0,635	4,55	5,18	0	0	0	0	0			
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	2 080	215	436	651	0	0	0	0	0			
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	1,49		18,5	18,5	0	0	0	0	0			
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	2 080	215	455	670	0	0	0	0	0			
Utilisation de matière secondaire	kg / UF					0	0	0	0	0			
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF					0	0	0	0	0			
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF					0	0	0	0	0			
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,0494		0,00128	0,00128	0	0	0	0	0			
Paramètres décrivant les déchets													
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,373	0,000671	1,6	1,6	0	0	0	0	0			
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	8,84	0,151	9,54	9,69	0	0	0	0	0			
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,0192	0,00148	0,00254	0,00401	0	0	0	0	0			
Paramètres décrivant les flux sortants													
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF					0	0	0	0	0			
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	65,7		1,31	1,31	0	0	0	0	0			
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF					0	0	0	0	0			
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			1,73	1,73	0	0	0	0	0			
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,25	0,25	0	0	0	0	0			

Paramètres décrivant les impacts environnementaux		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
		B6	B7	B5-7	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	0	0	0		3,04	428	228	659	21,6	-136
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	0	0	0		4,68 E-07	5,25 E-07	4,29 E-07	1,42 E-06	2,55 E-05	-1,45 E-05
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0	0	0		0,017	0,0312	0,0316	0,0798	0,712	-0,334
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0	0	0		0,00382	0,00657	0,00775	0,0181	0,145	-0,00407
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0	0	0		0,000491	0,000874	0,0111	0,0125	0,0378	-0,0169
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	0	0	0		3,23 E-06	4,99 E-06	2,78 E-06	1,10 E-05	0,000128	-2,13 E-05
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	0	0	0		45	63,8	27,6	136	1 620	-1 980
Pollution de l'air	m ³ / UF	0	0	0		222	518	1 300	2 040	15 700	-2 060
Pollution de l'eau	m ³ / UF	0	0	0		0,987	1,94	1,15	4,07	39,7	-12,7
		0	0	0							
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	0	0	0		0,291	-18,7	0,424	-18	95,5	912
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	0	0	0			-4 280		-4 280	3 240	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	0	0	0		0,291	-4 300	0,424	-4 300	3 330	912
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	0	0	0		46,4	77,1	31,4	155	2 880	-2 580
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	0	0	0			-11,4		-11,4	8,61	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	0	0	0		46,4	65,7	31,4	144	2 890	-2 580
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	0	0	0							
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	0	0	0							
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF	0	0	0							
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0	0	0		0,00661	0,00819	0,14	0,155	0,205	-0,381
		0	0	0							
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0	0	0		0,0158	0,0794	1,11	1,21	3,18	-0,971
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0	0	0		0,171	0,201	83,6	83,9	102	-14,9
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0	0	0		1,86 E-05	2,61 E-05	0,000123	0,000168	0,0234	-0,00846
		0	0	0							
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF	0	0	0							
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0	0	0			282	0,00314	282	349	7,35
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF	0	0	0							
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF	0	0	0				374	374	375	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF	0	0	0				54	54	54,2	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	Essence de bois	Douglas
Processus de construction	A4 Transport jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisés	Camion semi-remorque avec consommation de gasoil - à plein : 0,43 l/km, - à vide : 0,26 l/km. Et bateau transocéanique de consommation moyenne de gasoil 0,0021 l/(t.km).
		Distance	432 km routier et 25 km maritime
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Transport par route - taux de chargement : 81% en masse - taux de retour à vide : 16,1%	
	Volume réel transporté par camion	Sans objet	
	Masse transportée par camion	396,9 kg/m3	
	Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	1	
	A5 Installation dans le bâtiment	Intrants auxiliaires	- Chevilles bois : 0,69 kg/UF - Acier pour les fixations : 1,40 kg/UF
		Utilisation d'eau	Aucune
		Utilisation d'autres ressources	Aucune
		Énergie consommée	Gasoil dans engins de manutention : 6,6 l/UF
Déchets sur le site avant traitement		Emballages de distribution : 2,1 kg/UF chevrons et liteaux, 0,031 kg/UF de feuilards en polypropylène et 0,007 kg/UF de feuilards métalliques.	
	Matières sortantes résultant du traitement des déchets	- 1,2 kg/UF utilisés comme matière première secondaire - 0,55 kg/UF incinérés en UIOM - 0,67 kg/UF stockés en CSDND	
	Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Sans objet	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance	Processus de maintenance	Aucun
		Cycle de maintenance	Aucun
		Intrants auxiliaires	Aucun
		Déchets	Aucun
		Consommation nette d'eau douce	Aucune
	B3 Réparation	Intrant énergétique	Aucun
		Processus de réparation	Aucun
		Processus d'inspection	Aucun
		Cycle de réparation	Aucun
		Intrants auxiliaires	Aucun
	B4 Remplacement	Déchets	Aucun
		Consommation nette d'eau douce	Aucune
		Intrant énergétique	Aucun
		Cycle de remplacement	Aucun
		Intrant énergétique	Aucun
B5 Réhabilitation	Échange de pièces usées	Aucun	
	Processus de réhabilitation	Aucun	
	Cycle de rénovation	Aucun	
	Intrant énergétique	Aucun	
	Intrant de matières	Aucun	
Utilisation relative au fonctionnement du bâtiment	B6 - B7 Utilisation d'énergie Utilisation d'eau	Déchets	Aucun
		Autres hypothèses	Aucun
		Intrants auxiliaires	Aucun
		Consommation nette d'eau douce	Aucune
		Type de vecteur énergétique	Aucun
		Puissance de sortie de l'équipement	Sans objet
		Performance caractéristique	Sans objet
Autres hypothèses	Sans objet		

Étape		Paramètre	Valeur	
Fin de vie du produit	C	Scénario de fin de vie	La fin de vie de la charpente en Douglas sans traitement de préservation et sans finition se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec recyclage ultérieur du bois en panneaux de particules et incinération des fines de broyage), 16% sont incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.	
		Processus de collecte	Collecte séparée	330,44 kg/UF
			Collecte en mélange avec d'autres déchets de construction	162,75 kg/UF
		Système de récupération	Réutilisation	0 kg/UF
			Recyclage	280,87 kg/UF
Élimination	Valorisation énergétique	0 kg/UF		
	Incinération en UIOM	83,84 kg/UF		
		Stockage en CSDND	128,48 kg/UF	
Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération	D	Description de l'étape	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent : - au niveau du recyclage, le transport et la transformation des broyats de bois en matière première secondaire pour la fabrication de panneaux de particules bois, et la substitution de matière première vierge (sylviculture, exploitation forestière, transport, broyage, séchage), - au niveau de l'incinération, la substitution de l'énergie thermique et électrique récupérée. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.	

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape		Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions dans l'air intérieur	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Sans objet
			Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Sans objet
			Émissions radioactives naturelles	Sans objet
			Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet
		Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec de l'eau destinée à la consommation humaine.
			Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Aucun essai concernant la qualité sanitaire de l'eau de ruissellement en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé.
		Émissions dans le sol		Aucun essai n'a été réalisé.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape		Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Confort hygrothermique	Le produit ne revendique aucune performance dans le domaine.
			Confort acoustique	Le produit ne revendique aucune performance dans le domaine.
			Confort visuel	Aucun essai n'a été effectué par rapport au confort visuel.
			Confort olfactif	Le produit ne revendique aucune performance dans le domaine.
			Autres informations sur le confort	Sans objet

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A3 fabrication	Consommation électrique pour la découpe	Maximum : 69 kWh/m3
		Consommation de diesel pour la découpe	Maximum : 1,11 l/m3
Processus de construction	A5 installation	Quantité de ferrures et quincaillerie	Maximum : 9 kg/m3